

COMMUNIQUE DE PRESSE

Basse-Terre, le 7 mai 2026

La Douane lance un concours national à affectation aux Antilles-Guyane : une première pour l'interrégion afin de recruter des agents de constatation

Pour la première fois, la Direction Générale des Douanes et Droits Indirects (DGDDI) organise un concours national à affectation régionale pour la zone Antilles-Guyane. Ce concours, ouvert depuis le 27 avril jusqu'au 9 juin 2026, permet de recruter des agents de constatation (catégorie C) pour des postes en surveillance (missions de terrain).

Une opportunité unique pour intégrer la fonction publique douanière et contribuer activement à la protection des territoires ultramarins, avec une affectation garantie en Guyane, Martinique ou Guadeloupe, en fonction des besoins opérationnels et après une formation de 12 semaines à l'école des douanes de La Rochelle.

Un concours accessible à tous, pour une affectation locale

Ce concours, organisé en partenariat avec la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP), s'adresse à un public large.

Accessible avec les diplômes suivants : Brevet des collèges, CAP, BEP.

Tout individu peut s'inscrire au concours à affectation régionale en Antilles-Guyane quel que soit son lieu de résidence : il n'est pas nécessaire d'habiter cette région pour pouvoir candidater.

Choisir son affectation : nationale ou régionale

Ce concours, organisé en partenariat avec la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP), s'adresse à un public large :

- Accessible sans diplôme élevé : Le brevet des collèges suffit pour candidater
- Ouvert à tous, où que vous soyez : Il n'est pas nécessaire d'habiter en Antilles-Guyane pour postuler.
- Choix de l'affectation : Les candidats peuvent opter pour :
 - Un concours à affectation nationale (premier poste possible sur tout le territoire français).
 - Un concours à affectation régionale les affectations régionales proposées sont : Normandie – Hauts-de-France - **Antilles-Guyane (Guyane, Martinique, Guadeloupe)**

Dates clés :

- Ouverture des inscriptions : **27 avril 2026**
- Clôture des inscriptions : **9 juin 2026**
- Épreuves écrites : **29 septembre 2026**
- Résultats d'admissibilité : **octobre et novembre 2026**
- Tests psychologiques et épreuves sportives : **du 23 novembre au 18 décembre 2026**
- Oral : **du 25 au 29 janvier 2027**
- Résultats finaux : **12 février 2027**

Comment s'inscrire ?

Les inscriptions se font en ligne jusqu'au **9 juin 2026**.

Plus d'informations :

<https://www.douane.gouv.fr/fiche/agent-de-constatation-des-douanes-categorie-c>

À propos de la Douane en Antilles-Guyane

La Direction Interrégionale des Douanes des Antilles-Guyane joue un rôle clé dans :

- La sécurité des frontières maritimes et terrestres et la lutte contre tous les trafics.
- La régulation des flux commerciaux et la protection des populations
- Le soutien à l'économie locale via des missions de contrôle et d'accompagnement.

Contact presse: communication-antilles-guyane@douane.finances.gouv.fr

Tél : 06 96 20 05 28